

Revenus des libéraux : des pistes pour gommer les inégalités homme-femme

Maud LAFON

>> Valovet

Les revenus des femmes vétérinaires exerçant en libéral sont inférieurs en moyenne d'un tiers de ceux de leurs homologues masculins. Ce constat a interpellé le groupe de travail Valovet du SNVEL* et trois consœurs se sont penchées sur son analyse. Au-delà des causes, elles ont mis en évidence une synergie homme-femme, visible tant en terme de revenus que de confort de travail.

Les revenus moyens des femmes vétérinaires exerçant en libéral sont nettement inférieurs à ceux des hommes, comme en témoignent les différentes sources (CARPV, Econovet). Dans le cadre du groupe de travail Valovet du SNVEL*, nos consœurs Pascale Martin, Edith Beaumont-Graff et Françoise Bussièras se sont intéressées aux causes de cette disparité et ont exposé le résultat de leurs travaux lors des Rencontres nationales vétérinaires, à Dijon, le 26 octobre. Sur les années 2000-2005, le revenu moyen était de 40 000 euros pour les femmes contre 60 000 euros pour les hommes. Le différentiel est encore plus marqué si on s'intéresse à la médiane des revenus (valeur seuil qui divise en deux parts égales les revenus supérieurs et inférieurs) : 60 096 euros pour les hommes contre 34 367 pour les femmes. L'étude des principaux paramètres susceptibles d'influencer le revenu n'a pas permis à nos consœurs de relier cette différence à des critères tels que l'âge ou le type d'activité.

Méthodes de travail différentes

De même, la différence de revenus ne viendrait pas de la taille de la clinique dans laquelle exerce le praticien, le revenu des hommes restant supérieur à celui des femmes quel que soit le nombre

de personnes travaillant dans la structure. Toutefois, le lieu d'exercice et les méthodes de travail des femmes et des hommes sont bien différents (voir tableau n° 1).

« En moyenne, les femmes travaillent moins, font plus souvent de la canine, exercent dans des structures plus petites et facturent moins que leurs homologues masculins », a résumé Pascale Martin.

Pour expliquer ces différences, notre consœur a invoqué des raisons sociétales en citant la prédominance « traditionnelle » du revenu de l'homme et de ses choix professionnels, ceux de la femme étant généralement déterminés par ceux de son conjoint. Elle a aussi mis en avant une tendance à l'empathie plus développée chez les femmes et qui les pousserait à limiter la facturation de leurs actes.

Installation plus tardive

Des raisons pratiques entrent également en jeu, la grossesse conduisant inévitablement à une perte de revenus, les indemnités journalières ne compensant pas à hauteur égale et la fidélisation de la clientèle étant compromise par les absences que cet état génère.

« Les femmes, qui représentent 35 % des vétérinaires libéraux, ont tendance à s'installer plus tardivement que les hommes », a complété l'intervenante en préci-

sant que 56 % des femmes choisissaient le salariat contre seulement 23 % des hommes.

Des besoins au travail différents

Edith Beaumont-Graff a complété l'analyse en expliquant que les besoins au travail sont de trois ordres : la réalisation personnelle dans l'accomplissement de son travail, la reconnaissance et les revenus. On ne travaille pas uniquement pour l'argent et par conséquent « une forte réalisation personnelle ou une forte reconnaissance de la part des clients peut conduire les femmes à délaisser la recherche de revenus ».

Les bienfaits de la complémentarité

D'autre part pour l'intervenante, les femmes privilégient la coopération alors que les hommes travaillent davantage dans une optique de compétition. Cette différence de fonctionnement est valorisante pour l'image de la profession, a ajouté notre consœur, et avantageuse en terme de management. Elle a souligné les principaux atouts des femmes et a suggéré de privilégier la complémentarité dans l'exercice professionnel.

L'examen des revenus des praticiens exerçant dans des structures uniquement masculines, uniquement féminines ou mixtes (co-dirigées par des hommes et des femmes) permet de mettre en évidence une nette synergie homme-femme dans les structures vétérinaires mixtes, ces établissements permettant aux praticiens de tra-



Deux des auteurs de l'étude Valovet sur la disparité entre les revenus des hommes et des femmes, nos consœurs Pascale Martin (à gauche) et Edith Beaumont-Graff (à droite) comptent sur le contrat de collaborateur libéral pour favoriser une installation plus précoce des femmes en libéral.

vailler moins tout en gagnant davantage (voir tableau n° 2).

Les pistes d'avenir

« A l'avenir, il faudra réconcilier les femmes avec la valeur de l'argent au travail, l'argent étant source d'épanouissement personnel, professionnel et familial mais aussi instrument de liberté et d'indépendance », a précisé Pascale Martin. Elle a ajouté que ce repositionnement serait bénéfique pour l'ensemble de la profession.

Cette revalorisation du travail des femmes est d'autant plus nécessaire que la pyramide des âges et la féminisation marquée des études vétérinaires place la femme vétérinaire libérale au cœur du futur schéma professionnel et en fait un élément clé du dispositif des retraites.

Pour aider les femmes vétérinaires à s'orienter plus tôt vers l'exercice libéral, nos consœurs placent une partie de leurs espoirs dans le nouveau statut de collaborateur libéral mais estiment également souhaitable une revalorisation des compensations financières lors de grossesses.

La complémentarité marquée des hommes et des femmes en pratique vétérinaire libérale devrait, selon elles, induire leur solidarité. « Ce changement de mentalité ne doit pas s'effectuer dans l'optique de rechercher l'égalité mais doit viser plutôt la complémentarité », ont-elles insisté. La réalisation prochaine d'une enquête sur les motivations des femmes, leur rapport au travail et au revenu permettra à Valovet d'approfondir cette étude. ■

*SNVEL : Syndicat national des vétérinaires d'exercice libéral.

Tableau n° 1 : Disparités hommes-femmes dans la structure et les méthodes de travail (étude réalisée sur un échantillon de 400 praticiens canins)

	Structure d'exercice						Méthodes de travail			
	Surface clinique	Durée de travail	Nombre salles de consultation	Longueur du présentoir alimentation	Index équipement*	Nombre chirurgies canines	Prix consultation canine	Nombre de personnes	Nombre ASV/vétérinaire	Transaction moyenne
Hommes	169 m ²	2146 h	1,89	4,60 m	0,74	13,3	29,10 €	4,02	0,98	71,81 €
Femmes	124 m ²	1939 h	0,79	3,50 m	0,60	9,9	27,90 €	3,14	0,83	58,69 €

*permet de juger de l'importance du plateau technique.

En moyenne, les femmes vétérinaires libérales travaillent moins et dans des cliniques plus petites.

Tableau n° 2 : Evaluation de la complémentarité hommes-femmes

Cliniques	Surface	Nbre salles consultation	Prix consultation canine	Transaction moyenne*	Nbre transactions	CA annuel HT	Masse salariale	Nbre heures travaillées	Index équipement	Revenu/associé	% rentabilité*
Féminine (1 ou plusieurs femmes associées)	106 m ²	1,34	27,39 €	55,48 €	3708	189 050	27 271	1829	0,52	36 462	0,20
Masculine (1 ou plusieurs hommes associés)	143 m ²	1,79	28,95 €	53,22 €	4029	315 997	40 145	2203	0,68	55 418	0,27
Mixte (hommes et femmes dans l'équipe dirigeante)	182 m ²	2,04	29,08 €	65,40 €	4169	433 705	60 729	2067	0,77	59 854	0,24

*Alors que pour tous les autres chiffres la différence est significative à 95 %, la significativité est plus faible pour ces deux valeurs. La synergie hommes-femmes se traduit notamment par une hausse du revenu par associé.

Econovie*

Le « coin hommes » au Women's Forum for Economy & Society



Françoise BUSSIÉRAS

>> Management

Quelques hommes ont accepté d'être présents dans le men's corner du Women's Forum for Economy & Society de Deauville, organisé par les femmes.

Ils ont développé l'idée que l'entreprise a tout à gagner à féminiser son management. En effet, une étude récente démontre que le style managérial féminin, qualifié de « transformationnel » (qui facilite la collaboration, la participation et le tutorat), est

plus efficace que le style masculin « transactionnel » (qui récompense ceux qui atteignent des objectifs).

Ils se proposent de favoriser les carrières adaptables, qui laissent une place à la vie privée, selon les besoins du moment, tout en assurant une progression vers des postes importants, et qui, au final, intéressent aussi les hommes...

D'après Les Echos (octobre 2007).

*La revue de presse à l'attention des entrepreneurs curieux.